



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Credit lyonnais

Question au Gouvernement n° 2336

Texte de la question

M. le president. La parole est a M. Daniel Colliard.

M. Daniel Colliard. Monsieur le ministre de l'economie et des finances, le desastre du Credit lyonnais (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre) est le resultat d'une politique mise en oeuvre par («Par les socialistes !» sur les memes bancs) les dirigeants de la banque, cautionnes par les gouvernements successifs («Les gouvernements socialistes» sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le president Poursuivez, monsieur Colliard.

M. Daniel Colliard. Il souligne l'absence de transparence dans les choix de gestion et l'insuffisance des droits d'intervention des salaries appeles a payer le prix fort du naufrage.

Tous ceux qui ont failli a leurs responsabilites, voire qui se sont enrichis frauduleusement, doivent repondre de leurs actes. («Oui» sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

Il faut resister aux marches financiers et s'attaquer a la speculation qui en est le moteur.

Il faut arreter les privatisations. («Non !» sur les memes bancs). Il serait inacceptable que le bradage de France Telecom soit presente comme le moyen de regler la note (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

Il faut, comme le demandent les salaries concerns, decreter un moratoire sur les suppressions d'emplois et engager un vrai debat sur l'avenir du secteur bancaire, sur son role futur au service de l'economie et de la nation.

Monsieur le ministre, etes-vous pret a ce qu'un tel debat puisse etre rapidement inscrit a l'ordre du jour de l'Assemblée nationale ? (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.)

M. Charles Ehrmann. Vous n'avez rien compris !

M. Jean-Michel Ferrand. C'est un archeo-stalinien !

M. le president. La parole est a M. le ministre de l'economie et des finances.

M. Jean Arthuis, ministre de l'economie et des finances. Monsieur le depute, la situation du Credit lyonnais est revoltante pour les contribuables francais ! (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

Tout le drame s'est noue entre 1988 et 1992. (Applaudissements sur les memes bancs. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Didier Boulaud. C'est faux !

M. le ministre de l'economie et des finances. Il importe aujourd'hui d'assumer les consequences de cette gestion aventureuse. C'est ainsi que quarante-cinq actions en recherche de responsabilite ont ete engagees devant les juridictions penales. J'ai moi-meme demande que le president, les administrateurs et les commissaires aux comptes du Credit lyonnais, societe mere de l'ensemble du groupe,...

M. Pierre Mazeaud. Et Trichet !

M. le ministre de l'economie et des finances. ... rendent des comptes. L'action est devant les juridictions. Le Gouvernement entend faire la verite sur le drame du Credit lyonnais.

M. Pierre Mazeaud. Et Trichet ?

M. le ministre de l'economie et des finances. Ce qui nous preoccupe aujourd'hui, c'est la situation des 35 000 salaries du Credit lyonnais. Nous entendons assurer la perennite de cette institution.

Pour autant, monsieur le depute, il faudra tirer un enseignement d'une telle affaire: celle-ci, comme celles du Credit foncier, du GAN, du Comptoir des entrepreneurs ou comme bien d'autres, sonne le glas de l'economie administree ! (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.)

Texte de la réponse

M. le president. La parole est a M. Daniel Colliard.

M. Daniel Colliard. Monsieur le ministre de l'economie et des finances, le desastre du Credit lyonnais (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre) est le resultat d'une politique mise en oeuvre par («Par les socialistes !» sur les memes bancs) les dirigeants de la banque, cautionnes par les gouvernements successifs («Les gouvernements socialistes» sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre. - Protestations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. le president Poursuivez, monsieur Colliard.

M. Daniel Colliard. Il souligne l'absence de transparence dans les choix de gestion et l'insuffisance des droits d'intervention des salaries appeles a payer le prix fort du naufrage.

Tous ceux qui ont failli a leurs responsabilites, voire qui se sont enrichis frauduleusement, doivent repondre de leurs actes. («Oui» sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique et du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre.)

Il faut resister aux marches financiers et s'attaquer a la speculation qui en est le moteur.

Il faut arreter les privatisations. («Non !» sur les memes bancs). Il serait inacceptable que le bradage de France Telecom soit presente comme le moyen de regler la note (Exclamations sur les bancs du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

Il faut, comme le demandent les salaries concernes, decreter un moratoire sur les suppressions d'emplois et engager un vrai debat sur l'avenir du secteur bancaire, sur son role futur au service de l'economie et de la nation.

Monsieur le ministre, etes-vous pret a ce qu'un tel debat puisse etre rapidement inscrit a l'ordre du jour de l'Assemblee nationale ? (Applaudissements sur les bancs du groupe communiste.)

M. Charles Ehrmann. Vous n'avez rien compris !

M. Jean-Michel Ferrand. C'est un archeo-stalinien !

M. le president. La parole est a M. le ministre de l'economie et des finances.

M. Jean Arthuis, ministre de l'economie et des finances. Monsieur le depute, la situation du Credit lyonnais est revoltante pour les contribuables francais ! (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la democratie francaise et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la Republique.)

Tout le drame s'est noue entre 1988 et 1992. (Applaudissements sur les memes bancs. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste.)

M. Didier Boulaud. C'est faux !

M. le ministre de l'economie et des finances. Il importe aujourd'hui d'assumer les consequences de cette gestion aventureuse. C'est ainsi que quarante-cinq actions en recherche de responsabilite ont ete engagees devant les juridictions penales. J'ai moi-meme demande que le president, les administrateurs et les commissaires aux comptes du Credit lyonnais, societe mere de l'ensemble du groupe,...

M. Pierre Mazeaud. Et Trichet !

M. le ministre de l'economie et des finances. ... rendent des comptes. L'action est devant les juridictions. Le Gouvernement entend faire la verite sur le drame du Credit lyonnais.

M. Pierre Mazeaud. Et Trichet ?

M. le ministre de l'economie et des finances. Ce qui nous preoccupe aujourd'hui, c'est la situation des 35 000 salaries du Credit lyonnais. Nous entendons assurer la perennite de cette institution.

Pour autant, monsieur le député, il faudra tirer un enseignement d'une telle affaire: celle-ci, comme celles du Crédit foncier, du GAN, du Comptoir des entrepreneurs ou comme bien d'autres, sonne le glas de l'économie administrée ! (Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour la démocratie française et du Centre et du groupe du Rassemblement pour la République. - Exclamations sur les bancs du groupe socialiste et du groupe communiste.)

Données clés

Auteur : [M. Colliard Daniel](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2336

Rubrique : Banques et établissements financiers

Ministère interrogé : économie et finances

Ministère attributaire : économie et finances

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 19 mars 1997, page 1969

Réponse publiée le : 19 mars 1997, page 1969

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 19 mars 1997